



Conseil des élèves 7P-11S Procès-Verbal de la séance du 11 décembre 2019

Organisation

12h15 : Repas au Bo'Resto
13h00 : début de la séance (salle de projection)
14h30 : fin de la séance
14h45 : transport scolaire (à l'arrêt de bus)

Accueil et bienvenue		Le Président ouvre la séance.											
Appel des délégué.e.s et suppléant.e.s		Classe	Dél.	Sup.	Classe	Dél.	Sup.	Classe	Dél.	Sup.	Classe	Dél.	Sup.
		7P/1	p	p	8P/1	p	p	9VG/1	p	p	10VG/1	p	p
		7P/2	p	p	8P/2	p	p	9VG/2	p	p	10VG/2	p	p
		7P/3	p	p	8P/3	p	p	9VG/3	p	p	10VG/3	p	p
		7P/4	p	abs	8P/4	p	p	9VP/1	p	p	10VP/1	p	p
		7P/5	p	p	8P/5	AT	abs	9VP/2	p	p	10VP/2	p	p
		7P/6	p	p									

Objet		Discussion	Décision et vote
Approbation de l'ordre du jour	Le Président demande d'ajouter une initiative urgente qui concerne les toilettes du Bo'Resto. Il s'agirait de mettre en haut des escaliers un surveillant auquel les élèves remettraient leur carte avant d'aller aux toilettes.	Pas de débat.	La modification de l'ordre du jour a été acceptée à l'unanimité.
Démissions / admissions	Le Président valide l'admission du nouveau délégué de la 11 VG/2, qui est accueilli par les membres du CDE.		

<p>Communication</p>	<p>Le Président commente les photos prises par M. Yves Schwarzenrub à l'arrêt du bus de Borex où des élèves de l'ESEP ont jeté des pots de yogourt sur les vitres. Il informe le CDE qu'une plainte a été déposée.</p>	
-----------------------------	--	--

Initiatives	Objet	Discussion	Décision et vote
<p>Retour sur la dernière séance</p>	<p>N°6 / Initiative d'établissement : Réduire la consommation de plastique au Bo'Resto</p> <p>N°7 / Initiative d'établissement : Sensibilisation à l'écologie et au réchauffement climatique</p> <p>N°8 / Initiative d'établissement : Infirmière présente</p>	<p>N°6 / Nous n'avons pas reçu de réponse de la part de l'AEE.</p> <p>N°7 / M. le Directeur donne le point de vue de la Direction : au lieu de deux après-midi par semestre, un seul après-midi par année. Et celui-ci sera organisé par des élèves réunis en groupe de travail (GT). La mission des délégués est de transmettre à leurs camarades que des candidats pour ce GT sont recherchés : candidatures à déposer dans le casier du CDE au 15 janvier.</p> <p>N°8 / La Direction a reçu une réponse sous la forme d'une longue lettre. Celle-ci sera transmise aux délégués qui la liront en classe.</p>	

<p>N°5 + 18 / Initiative d'établissement : Poubelles de tri</p>	<p>L'initiative N°5 est à revoter (modification de la demande lors de la dernière séance) et la N°18 traite du même sujet : demande de mettre des poubelles de tri aux "endroits stratégiques".</p>	<p>Une déléguée souligne l'importance de vérifier que les déchets ont effectivement été triés. M. Ducommun demande si ce contrôle pourrait être organisé justement par le futur groupe de travail « actions en faveur de l'écologie ».</p>	<p>L'initiative est acceptée par 22 voix pour, 2 contre. Julie et Flynn écriront la lettre à l'AEE et la soumettront à la Direction pour validation.</p>
<p>N°9 / Initiative d'établissement : Des bancs dans la cour</p>	<p>Mettre des bancs dans la cour pour qu'entre les cours on puisse se reposer. Argumentation : depuis longtemps, les gens font des tours dans la cour, mais même dans la cantine à la récré, nous n'avons pas le droit de nous assoir, donc mettre des bancs serait bien.</p>	<p>Pas de débat.</p>	<p>L'initiative est rejetée par 13 voix contre, 6 pour, 6 abstentions.</p>
<p>N°10 / Initiative de classe : Journées à thème 9VP/1</p>	<p>Doit être précisée pour la séance de mars.</p>		
<p>N°11 / Initiative d'établissement : dix minutes de plus à la pause de midi</p>	<p>Ajouter dix minutes de plus à midi. Argumentation : quand on mange à la cantine, on doit attendre au moins dix minutes et il ne reste plus assez de temps pour manger. Pareil si on rentre chez nous !</p>	<p>Pas de débat.</p>	<p>L'initiative est rejetée par 20 voix contre, 4 pour et 1 abstention.</p>

<p>N°12 / Initiative d'établissement : Circulaire électronique</p>	<p>Remplacer la circulaire papier par une circulaire électronique qui sera à disposition sur le site internet de l'ESEP. Avec mention dans l'agenda. Argumentation : éviter le gaspillage de papier et d'encre pour aider la planète.</p>	<p>Pas de discussion nécessaire puisque le conseil de direction est déjà en train de mettre en place ce système pour l'année scolaire 2020-2021.</p>	
<p>N°13 et 16 / Initiative d'établissement : Fontaine à eau pendant la récré</p>	<p>Autoriser l'utilisation des fontaines à eau du Bo'Resto durant la récré pour pouvoir remplir nos bouteilles. Argumentation : cela permettrait d'utiliser des bouteilles en verre ou en alu réutilisables pour éviter d'acheter 1° des bouteilles en pet dont la production pollue la planète, 2° des boissons sucrées.</p>	<p>Pas de débat.</p>	<p>L'initiative est acceptée par 23 voix pour, 1 contre, 1 abstention. Nora, Julie et Camille écriront la lettre à l'AEE et la soumettront à la Direction pour validation.</p>
<p>N°14 / Initiative d'établissement : Bouteilles en verre au Bo'Resto</p>	<p>Ne plus avoir de bouteilles en plastique à la cantine. Remplacer TOUTES les bouteilles. Avoir une consigne, comme ça les personnes rendent les bouteilles pour qu'on puisse les réutiliser. Argumentation : les bouteilles en plastique ne sont pas bien pour la santé car on avale du plastique. Et le verre est plus écologique.</p>	<p>Un délégué fait la remarque que ce sont les marques qui choisissent la matière de la bouteille et pas le Bo'Resto. Des délégués font remarquer que le verre se casse facilement et que cela peut être dangereux. L'importance de la consigne est soulignée pour que les élèves se comportent de manière soigneuse et soient motivés à ne pas casser les bouteilles.</p>	<p>L'initiative est refusée par 10 voix contre, 9 pour, 6 abstentions.</p>

<p>N°15 / Initiative d'établissement : Pour avoir le téléphone au terrain</p>	<p>Pouvoir utiliser le téléphone et écouter de la musique sur le terrain à midi. Argumentation : plaisir des élèves, moment pour soi-même. Comme il y a obligation de rester à la cantine à midi, possibilité de se divertir sur les téléphones dans une zone précise.</p>	<p>Arguments avancés par les intervenants qui s'opposent à l'initiative : l'utilisation du portable coupe des autres, risque de publications sur les réseaux sociaux, trop d'électronique, exclusion de ceux qui n'ont pas de portable. M. Ducommun explique que ce changement impliquerait une modification dans le règlement scolaire qui doit être accepté par la Direction et la DGEO (dont les décisions récentes vont plutôt dans le sens contraire).</p>	<p>L'initiative est acceptée par 15 voix pour, 8 contre, 2 abstentions. Le conseil de Direction abordera donc cette question dans une de ses prochaines séances.</p>
<p>N°17 / Initiative d'établissement : Faire une salle de cinéma de 156 m²</p>	<p>Faire une salle de cinéma de 156m² et organiser un cours facultatif de cinéma le mercredi de 13h15 à 15h15. Argumentation : Pour que les personnes qui ont des idées de film puissent les partager à l'école avec les camarades de 7^e à 11^e et même avec les jeunes qui ont quitté l'école ou les adultes.</p>	<p>Un délégué demande si la question du cours fac ne devrait pas être séparée de la question de la salle de cinéma. Un délégué pose la question des droits d'auteur ; M. Ducommun précise que c'est une question administrative et que l'école est dans la légalité puisque le canton paie un forfait pour les droits d'auteur. Une classe est opposée au fait qu'il y ait des personnes externes admises lors des séances car cela peut représenter un danger potentiel pour les élèves.</p>	<p>L'initiative est acceptée avec 9 voix pour, 8 contre, 8 abstentions. Monsieur Ducommun précise que les trois aspects de l'initiative seront traités séparément par le Conseil de Direction et peut-être discutés à nouveau lors de la prochaine séance.</p>

<p>N°19 / Initiative d'établissement : Vente de pâtisseries</p>	<p>Pendant qu'une classe fait une vente de pâtisseries, nous souhaiterions que le Bo'Resto ne vende rien pendant ces récréations. Argumentation : cela permettrait aux élèves de gagner de l'argent vu que les parents ne peuvent plus payer pour les voyages d'études. Nous ferions bien sûr les pâtisseries à l'école puisque les parents ne peuvent plus acheter les ingrédients.</p>	<p>Les délégués de 11^{ème} insistent sur le fait qu'en l'état actuel des choses, les ventes de pâtisseries à la récré n'ont plus de sens car elles ne rapportent rien ; en effet, la concurrence du Bo'Resto est trop forte.</p>	<p>L'initiative est acceptée avec 22 voix pour, 1 contre, 2 abstentions. Arthur, Alan, Camille, Teva et David écriront une lettre au Bo'Resto qu'ils remettront d'abord à la Direction pour validation.</p>
<p>N°20 / Initiative de classe : Soirée étoile 9VP/1</p>	<p>Doit être reprécisée pour la séance de mars.</p>		
<p>N°21 / Initiative de classe : Ecouter de la musique pendant le 1800 m. à partir de la 9S</p>	<p>Ecouter de la musique pendant le 1800m à partir de la 9S. Argumentation : Ça nous motive et ça nous fait passer le temps, ça nous situe dans le temps parcouru.</p>	<p>Un délégué fait remarquer que certaines classes ont déjà ce droit bien que le règlement interdise l'utilisation du portable. M. Ducommun précise que les maîtres peuvent accepter l'utilisation du portable s'ils le jugent utile pour leur cours. Un délégué demande pourquoi l'initiative n'inclut pas les élèves de 7-8. Les initiants trouvent que ce ne serait pas juste car eux-mêmes n'ont pas pu avoir ce droit en 7-8. Certains trouvent que la musique devrait être interdite pour toutes les années pour éviter une forme de « dopage » injuste.</p>	<p>L'initiative est acceptée avec 13 voix pour, 7 contre, 5 abstentions. Monsieur Ducommun précise qu'elle nécessite aussi une modification du règlement interne et que les maîtres de sport doivent pouvoir garder leur liberté dans leur pratique.</p>

<p>N°22 / Initiative de classe : Changer les chaises</p>	<p>Nous voudrions changer nos chaises en bois par des chaises grises comme dans les autres bâtiments. Argumentation : à la fin de chaque journée, nous avons très mal au dos et c'est très désagréable vu le temps qu'on passe dessus. A long terme, ça pourrait vraiment nuire à notre dos.</p>	<p>L'injustice entre ceux qui ont des nouvelles chaises et ceux qui ont les anciennes est soulevée. Des arguments contre sont évoqués : les nouvelles chaises tournent et peuvent contribuer à déconcentrer. Peut-être le mal de dos vient-il du fait que les élèves ne se tiennent pas droit. Ne serait-ce pas du gaspillage si les chaises en bois étaient jetées ? M. Ducommun dit que la Direction a de toute façon décidé de faire une étude de l'état du matériel pour éventuellement prévoir des changements.</p>	<p>L'initiative est acceptée avec 15 voix pour, 4 contre, 6 abstentions. Elle sera traitée par le Conseil de Direction.</p>
---	--	--	---

Approbation du Procès-Verbal	Objet	Discussion	
	<p>Le Procès-Verbal est projeté.</p>		<p>Le Procès-Verbal est accepté à l'unanimité.</p>

Crassier, le 17 décembre 2019

Le Président du Conseil des élèves

Samuel Delédevant

Signature :



Le délégué du Conseil de Direction

Philippe Ducommun-dit-Boudry

Signature :

